

# Bulletin communal

N° 37

**Présents :** André BOCHET, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Michel FRU-MILLON, Véronique VALET, , Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine BAROU-MORRUGARES, Patrick ALLARD, Patrick DEIANA, René VOISIN.

**Représentés:** Annie ANESA (procuration à Sabine BAROU-MORRUGARES)  
Jean-Jacques BEROUD (procuration à Olivier POLAUD)

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du  
23 février 2005

## Ordre du jour

- 1 - Dépenses de la section d'investissement avant le vote du budget
- 2 - Avancement de grade
- 3 - Convention avec le Département pour la sécurisation des points d'arrêts des transports scolaires
- 4 - Schéma directeur d'assainissement
- 5 - Adhésion au C.A.U.E.
- 6 - Contentieux devant le tribunal administratif
- 7 - Solidarité « Asie »
- 8 - Digue du ruisseau : achat de terrain
- 9 - Compte rendu de la commission des travaux et débat d'orientation budgétaire
- 10 - Questions et informations diverses

## ... .. DÉCISIONS ... ..

### 1 – Dépenses de la section d'investissement avant le vote du budget

Danielle Bochet, adjointe aux finances, propose d'ouvrir des crédits budgétaires pour mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart de ceux ouverts au budget de l'exercice précédent. Ces crédits seront repris au budget lors de son adoption.

Le conseil accepte la proposition pour un montant de 50 000 €.

*Vote : unanimité*

### 2 – Avancement de grade

Le conseil municipal accepte la proposition du centre de gestion concernant la transformation du poste d'agent de maîtrise en agent de maîtrise qualifié.

*Vote : unanimité*

### 3 - Convention avec le Département pour la sécurisation des points d'arrêts des transports scolaires

Suite au diagnostic sécurité établi sur la commune pour chacun des points d'arrêt, le conseil général propose la signature d'une convention. Celle-ci a pour objet de définir qui en est maître d'ouvrage, qui y assure la police ainsi que les conditions dans lesquelles ces points d'arrêts sont éventuellement modifiés, sécurisés et entretenus.

*Vote : unanimité*

### 4 – Schéma directeur d'assainissement

Dans le prolongement de notre demande de subvention, l'Agence de l'eau nous précise que les aides éventuelles apportées à cette opération se-

ront versées directement au Département qui en assurera la gestion.

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Département à percevoir pour le compte de la commune les subventions attribuées par l'Agence de l'eau et à les reverser à notre collectivité.

*Vote : unanimité*

### 5 – Adhésion au C.A.U.E.

Le conseil municipal décide de renouveler son adhésion au centre d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie pour l'année 2005. Le montant s'élève à 53 €.

Cet organisme conseille les élus dans leurs décisions en offrant une assistance technique et permet d'obtenir des subventions.

*Vote : unanimité*

### 6 - Contentieux devant le tribunal administratif

Le conseil municipal autorise le maire à prendre un avocat pour défendre les intérêts de la commune suite à son assignation devant le tribunal administratif.

*Vote : 12 « pour » - 3 « abstentions »*

### 7 - Solidarité « Asie »

Le conseil municipal décide le versement d'une subvention d'un montant de 300 € au profit de la rescolarisation des enfants sinistrés.(UNICEF).

*Vote : unanimité*

### 8 - Digue du ruisseau : achat de terrain

Le conseil municipal autorise le maire à signer les actes d'achat et d'échange des terrains relatifs à la construction de la digue rive droite.(voir bulletin communal n°31).

*Vote : 14 « pour » - 1 « abstention »*

## ETAT CIVIL

### Naissances

**Le 9 novembre 2004**

- Hélène DESPINASSE
- Marion DESPINASSE
- Louis DESPINASSE

### Décès

**Le 5 janvier 2005**

- Auguste BUTTARD

## MEDIATHEQUE

Espace numérique  
Horaires mois de mars

Les mercredis :  
de 16 h 45 à 18 h 45

Le samedi 26 :  
de 16 h à 17 h 45

Les vendredis 4 et 11 :  
de 14 h 15 à 16 h 15

## O.P.A.H.

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat est prolongée d'un an.

Pour vous informer sur l'ensemble du dispositif en vigueur et vous aider dans la constitution de vos dossiers contactez le CAL PACT de Savoie, 37 rue Ducroz St Jean de Maurienne. Tél. : 04.79.64.38.86

## 9 – Compte rendu de la commission des travaux et débat d'orientation budgétaire

Dans le prolongement de la réunion de la commission des travaux, aménagement foncier et urbanisme, Yves Durbet présente au conseil municipal le programme des travaux à réaliser dans la commune.

Après le chiffrage de ces travaux, la commission des finances se réunira pour la préparation du budget 2005.

## ... .. INFORMATIONS ... ..

### Yves Durbet :

⇒ nous informe :

- de la convention à signer avec Alliance réseaux pour la maintenance du parc informatique de la mairie
- de l'octroi d'une subvention de :
  - ⇒ 9 613 € dans le cadre de l'écrêtement du contingent d'aide sociale
  - ⇒ 3 191 € pour l'aménagement du canyon

### François ANDRE nous informe :

- de l'effondrement du mur situé chemin de Château-feuillet
- de la livraison du mobilier de la médiathèque le 4 mars prochain
- de la réparation du réducteur de pression au pont de la scie
- du programme d'animations 2005 suite à la réunion de la commission

### Danielle BOCHET nous informe :

- de la prochaine réunion du CCAS le 1<sup>er</sup> mars à 18 h en mairie
- qu'à la suite de la réunion du conseil communautaire les centres de loisirs deviennent communautaires.

André BOCHET présente le travail des étudiants pour la création du site internet de la commune.

### - TRI SELECTIF -

**Les conteneurs bleus sont transformés en conteneurs jaunes**  
afin de vous simplifier le geste de tri..

**Dès maintenant vous pouvez déposer dans les conteneurs jaunes journaux, magazines, revues, annuaires, bouteilles en plastique, emballages en acier, emballages en carton.**

### VEILLEE BELOTE ET « QUOINCHE »

Vendredi 4 mars 2005

20 h à la salle polyvalente d'Hermillon



### CARNAVAL

Samedi 5 mars 2005

Départ à 14 h 30 devant la mairie